

**Bulletin de participation "Repas de fin d'année" du samedi 20 décembre 2025
à retourner avec votre règlement au plus tard le vendredi 28 novembre 2025,**

- par courrier à l'adresse de l'association,
- ou le déposer dans la boîte aux lettres de l'association, Immeuble des Récollets - Carré des Chapeliers,
- ou l'apporter lors d'un lundi après-midi de permanence, 1^{er} étage immeuble des Récollets.

Nom, prénom :

Nombre d'adhérents : x 35 € = € chèque à l'ordre de Caussade Accueil.